

**N'attendez pas!**  
Commandez au plus tôt vos  
**CARTES DE VISITE**  
à la librairie du « Journal de Roubaix »

**Le Cent 1.25**  
LE JOLI COFFRET  
**1.75** avec 100 cartes  
et 100 enveloppes!

En raison de l'affluence des commandes, les clients sont priés de payer comptant.

**TOURCOING**  
LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A 3 heures, représentation de l'ARTIÈSIENNE au Théâtre municipal.  
A 5 heures 1/2, conférence à la Société de Géographie.

**Un grave accident d'automobile AU BLANC-SEAU**

En courant après le tramway, un ouvrier est tamponné par une automobile. Le chauffeur disparaît. — Etat inquiétant de la victime

Un grave accident d'automobile, dont on ne peut prévoir les conséquences, s'est produit, vendredi soir, vers onze heures, rue de Mouvoux, au Blanc-Sea.

Un ouvrier de M. Dupont, négociant en faïences, à Roubaix, M. Albert Wallaert, 55 ans, demeurant à Mouvoux, 109, rue de Lille, revenait de Roubaix. Arrivé au Blanc-Sea, près du pont tournant du canal, il vit un tramway se dirigeant vers Mouvoux; afin d'arriver plus vite chez lui, M. Wallaert voulut le prendre, et courut après, pour monter à l'arrêt du pont du canal, en même temps qu'il appelait, afin d'attirer l'attention du receveur, pour qu'on l'attendît.

Au même moment, en sens inverse, arrivait, à une vive allure, une automobile, n'ayant à bord qu'un chauffeur.

M. Wallaert ne vit pas venir et n'entendit aucun son de trompe; il fut happé avant même qu'il ait pu songer à se garer, par l'avant-train de la voiture, et projeté sur la route.

Trouvé par deux passants quelques instants après, il fut reconduit chez lui, à l'aide d'une baladeuse.

M. le docteur Dutruille, mandat aussitôt, examina attentivement le blessé, et ne put se prononcer sur les conséquences de l'accident.

Le praticien a constaté une forte ecchymose au côté droit du bassin, une forte contusion aux reins, avec lésion probable de la colonne vertébrale, une entorse au pied gauche, et différentes contusions aux bras et aux jambes, ainsi qu'à la tête.

Le blessé, qui se plaint, en outre, de lésions internes, a gardé toute sa connaissance; il ne peut expliquer que fort brièvement l'accident dont il a été victime.

Quant à l'automobile, et à l'imprudent chauffeur, ils sont restés introuvables.

D'après les divers renseignements recueillis, ce serait une auto vernie en noir, avec chassis allongés; elle continua sa route à toute vitesse et après avoir passé la visite de l'octroi, prit la rue de la Mackellerie, et vraisemblablement la rue des Arts.

**Une agression nocturne rue Carnot**

UNE MERCIÈRE ASSAILLIE PAR DEUX HOMMES, DONT UN SOLDAT

Le deuxième semestre de l'année 1908, fut particulièrement fertile en tentatives contre les personnes et la propriété d'autrui, sans que toutefois aucune arrestation importante ne fut opérée par la police. Elle s'est terminée par une lâche et audacieuse agression qui s'est déroulée rue Carnot.

Vers dix heures du soir, jeudi, Mme Vve Broux-Detroy, 64 ans, mercière, rue Carnot 7, sortait de sa maison, pour se rendre chez son ami, M. Lahousse, rue des Carliers, où elle devait rejoindre sa fille.

Après une première sortie, ayant remarqué que des hommes suspects ou ivres, se trouvaient dans la rue, Mme Broux-Detroy entra chez elle, et ferma toutes les portes à clef. Elle éteignit les becs de gaz de son magasin et sortit définitivement.

Entre la rue Faidherbe et la place Sébastopol, Mme Broux-Detroy deux hommes dont un soldat. Brusquement, fut saisie violemment à la gorge, terrassée et rouée de coups de poing. Attaquée par derrière, elle n'eut pas le temps de dévisager les agresseurs, ni d'examiner à quelle arme appartenait le militaire.

Sous la violence de la pression exercée à la gorge, Mme Broux-Detroy perdit connaissance au moment où les individus qui s'étaient acharnés sur elle, après avoir tenté d'enlever ses boucles d'oreilles, étaient mis en fuite par l'arrivée de passants.

Deux Messieurs relevèrent Mme Broux, lui prodiguèrent des soins et sur sa demande la conduisirent chez M. Lahousse, rue des Carliers.

Vers une heure du matin, la mercière fut ramenée à son domicile. Par suite de l'émotion ressentie et des coups qui ont tuméfié la figure, elle a dû s'aliter. M. le docteur Caudrelier, lui a prescrit un repos de quelques jours.

Plainte a été déposée au commissariat central de la police. Elle enquête a été aussitôt ouverte mais elle n'a encore donné de résultat.

**LA CLASSE DE 1908.**

La liste des conscrits de la classe de 1908, définitivement arrêtée par le bureau militaire, a été publiée et affichée vendredi matin. Les intéressés peuvent en prendre connaissance sur les murs de l'Hôtel de Ville, du côté de la rue de la Paix.

La classe de 1908 comprend 704 jeunes gens, savoir: canton Nord 65; canton Nord-Est 203 et canton Sud 346.

La date du Conseil de révision n'est pas encore fixée.

**CHEZ LES ANCIENS COLONIAUX.**

— Souscription publique au profit de la « Mutuelle ». — La société mutuelle des Anciens soldats Coloniaux vient d'ouvrir une grande souscription publique dont le produit est destiné à alimenter la caisse de la « Mutuelle ».

Les « Anciens Coloniaux » font appel à la générosité des philanthropes mutualistes, qui s'intéressent à l'œuvre en adressant au siège social Café Bonte, 3, place de la République, des lots destinés à être donnés en primes aux souscripteurs.

Le tirage des primes est fixé irrévocablement au samedi 20 février prochain.

Les souscriptions sont reçues, 3, place de la République, et dans les principaux débits de tabacs.

**MAISON POUGET.**

— Pour cause d'agrandissement, grande liquidation de tous les articles. 300 parapluies Alsacienne à Hâter, monture paragon, d'une valeur réelle de 8 francs, vendus à 5 francs.

**BRUIT D'UNE TENTATIVE DE VENDETTA.**

— Le bruit se répandait en ville samedi soir, qu'une tentative criminelle de déraillement contre un tramway, avait été commise vers cinq heures du soir, au boulevard Gambetta. Cette nouvelle était considérablement grossie.

En effet, le tramway E-328, venant de Roubaix, piloté par le wattman Edouard Beaucarne, receveur, faillit se heurter, près du Lycée, contre un rail qui se trouvait au travers de la voie ferrée. Le wattman, l'ayant aperçu, put éviter le choc. Un contrôleur de la compagnie des tramways, informé, se rendit sur les lieux pour ouvrir une enquête. Celle-ci a établi qu'il n'y avait pas tentative criminelle, mais simplement accident.

Un camion se dirigeant vers la rue Victor-Hugo, avait accroché, boulevard Gambetta, un rail posé dans le sens longitudinal et destiné au renouvellement de la voie. La pièce de fer, entraînée par les roues du véhicule, pivota et se plaça transversalement sur la voie du tramway. C'est ce qui fit d'abord croire à un acte de malveillance.

Le camionneur inconnu, a continué son chemin vers la Tossée.

**LA FRAUDE.**

— Le sous-brigadier des Poudres, Piscozax, et le préposé Ch. Dupire, de la brigade de Tourcoing-Ville, de service au Sapin-Vert, ont mis en état d'arrestation, François Hatjens, 31 ans, aide-maçon, né à Loos-les-Lille, domicilié à Baltes (Belgique), et Noël Dudignon, forain, originaire de Paris, demeurant à Herseaux, hameau des Ballons, qui étaient porteurs de ballots contenant ensemble vingt kilos de café vert et quelques boîtes d'allumettes chimiques, le tout d'une valeur de soixante-trois francs.

D'autre part, les douaniers Valentin Pujol et Achille Desjardins, de service à la carrière Vergette, au Sapin-Vert, ont donné l'attaque à deux fraudeurs, dont l'un a pu prendre la fuite, en abandonnant un sacchet qui contenait deux kilos et demi de café. Son camarade, Georges Mercier, 16 ans, bûcheron, rue Achille-Testelin, 270, à La Marlière, était porteur d'un centenaire renfermant quinze kilos et demi de café.

Ces trois fraudeurs ont été transférés à Lille, vendredi après-midi.

**PAR L'EMPLOI FRÉQUENT DES PILULES SI-BONE.**

Les maladies de l'estomac disparaissent rapidement, l'appétit revient et une bonne nutrition donne force, vigueur.

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 3 janvier, à partir de midi: MM. Brunon, 2, rue de Lille; Desobry, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville; Lallemand, 10, rue de Lille; Patée, 23, rue du Brûlé; Declercq, 164, rue de la République.

ORDONNANCES, 2 francs, 31, rue Desarmont, Tourcoing.

**MOUVAUX**

BLESSE AU POIGNET — Un ouvrier chauffeur de M. M. Nolle et Jules Libbrecht, 31 ans, rue d'Audenarde, à Wattrelos, s'est blessé au poignet avec une pelle à charbon. Dix jours de repos; docteur Vincent.

**Chocolat LACROIX**

Le goûter c'est l'adopter

**FOURRURES M<sup>me</sup> A. FOURNIER**

30, r. Esquermoise, LILLE

**NOUVELLES RELIGIEUSES**  
LA FIN DU « TEMPS CLOS »

Le « temps clos », qui avait commencé le premier dimanche de l'Avent, prendra fin le jour de l'Épiphanie, c'est-à-dire le 6 janvier. A partir de cette date, les mariages pourront avoir lieu sans « dispense de temps clos ».

ROUBAIX

— Sainte-Elisabeth. — UNE DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS. — M. le chanoine Tilman a fait une distribution de vêtements aux enfants qui fréquentent l'école des Sœurs. Il y avait deux cents pièces, capotons, manteaux, confectionnés par les dames de l'Église de Saint-Benoît Lebre, établie dans la paroisse depuis un an.

Nous prions de la circonstance pour leur adresser nos plus sincères remerciements et nos encouragements.

Un nouvel appel est adressé aux personnes riches ou aisées, afin qu'elles offrent des étoles et un linge pour que les ouvrières volontaires puissent continuer à confectionner pendant l'année des vêtements.

Les personnes de la paroisse qui désiraient travailler pour les pauvres et faire partie de l'Œuvre de Saint-Benoît-Lebre et de celle de Sainte-Elisabeth, peuvent donner leurs noms à M. l'abbé Boome, vicar, 11, domaniale à toutes les personnes de bonne volonté de vouloir bien faire partie de ces deux œuvres qui, depuis leur fondation, ont déjà fait tant de bien et donné de si heureux résultats.

Le samedi 26 décembre, l'Œuvre des Catéchismes de la paroisse a eu son arbre de Noël, plus de quatre cents enfants, qui fréquentent les catéchismes, ont assisté à cette fête de famille, présidée par M. le chanoine Tilman. Plusieurs jeunes garçons et petites filles ont été récompensés par des cadeaux et des prix apprises grâce au dévouement des deux dévouées secrétaires de l'œuvre, Mlles Bertha Couteau et Germaine Wibaux.

Ensuite a eu lieu la distribution des cadeaux de Noël que M. le chanoine, aidé des Dames catéchistes, a faite lui-même à tous les enfants. Ceux-ci se sont retirés ravis et enchantés, après avoir témoigné leur reconnaissance et promis d'être fidèles et assidus au catéchisme.

**LE VOL DE FOURRURES DE LA RUE ST-JACQUES.**

— Une seconde arrestation. — L'enquête ouverte par M. Moulins, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, a permis de découvrir le complice d'Angèle Bitterman, veuve Lesaffre, qui avait dérobé un lot de fourrures, à la devanture du magasin de Mme veuve Pouget, rue Saint-Jacques, 7. Cette femme, Marie Dermoncourt, veuve Libert, née à Flers, le 14 février 1862, tisserande, rue de la Rondelle, 26, à Roubaix, a été arrêtée vendredi matin.

Les deux femmes ont été conduites à Lille par le train de deux heures.

Sur toutes les bonnes tables il y a du Sel Cédéon.

**LA FRAUDE.**

— Le sous-brigadier des Poudres, Piscozax, et le préposé Ch. Dupire, de la brigade de Tourcoing-Ville, de service au Sapin-Vert, ont mis en état d'arrestation, François Hatjens, 31 ans, aide-maçon, né à Loos-les-Lille, domicilié à Baltes (Belgique), et Noël Dudignon, forain, originaire de Paris, demeurant à Herseaux, hameau des Ballons, qui étaient porteurs de ballots contenant ensemble vingt kilos de café vert et quelques boîtes d'allumettes chimiques, le tout d'une valeur de soixante-trois francs.

D'autre part, les douaniers Valentin Pujol et Achille Desjardins, de service à la carrière Vergette, au Sapin-Vert, ont donné l'attaque à deux fraudeurs, dont l'un a pu prendre la fuite, en abandonnant un sacchet qui contenait deux kilos et demi de café. Son camarade, Georges Mercier, 16 ans, bûcheron, rue Achille-Testelin, 270, à La Marlière, était porteur d'un centenaire renfermant quinze kilos et demi de café.

Ces trois fraudeurs ont été transférés à Lille, vendredi après-midi.

**PAR L'EMPLOI FRÉQUENT DES PILULES SI-BONE.**

Les maladies de l'estomac disparaissent rapidement, l'appétit revient et une bonne nutrition donne force, vigueur.

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 3 janvier, à partir de midi: MM. Brunon, 2, rue de Lille; Desobry, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville; Lallemand, 10, rue de Lille; Patée, 23, rue du Brûlé; Declercq, 164, rue de la République.

ORDONNANCES, 2 francs, 31, rue Desarmont, Tourcoing.

**MOUVAUX**

BLESSE AU POIGNET — Un ouvrier chauffeur de M. M. Nolle et Jules Libbrecht, 31 ans, rue d'Audenarde, à Wattrelos, s'est blessé au poignet avec une pelle à charbon. Dix jours de repos; docteur Vincent.

**Chocolat LACROIX**

Le goûter c'est l'adopter

**FOURRURES M<sup>me</sup> A. FOURNIER**

30, r. Esquermoise, LILLE

**L'INCENDIE DU LYCEE DE VALENCIENNES.**

Nous avons dit que, d'après certains bruits, on n'était pas doué d'attrition la semaine à l'imprudence d'ouvriers ayant travaillé la toiture.

M. Duvalier, gérant de la maison Desbarbier, entrepreneur de travaux de couverture, déclare que les ouvriers n'ont pu travailler sur la toiture, en raison du travail n'ayant été exécuté qu'à l'endroit où l'incendie a pu se déclarer, et les ouvriers ayant quitté le lycée le 24 décembre soir.

Ces renseignements sont confirmés par le service municipal des travaux.

**UN DEPOT DE CHARBONS ALLEMANDS A DOUAL.**

Le bruit court qu'un ancien établissement industriel de cette ville, du quartier de l'Industrie, serait en voie d'acquisition par une compagnie allemande pour y créer un dépôt et des magasins de charbon, provenant d'Allemagne.

A ceux qui s'étonnent qu'on songe à importer en plein centre minier des charbons étrangers, les personnes qui se disent bien informées répondent qu'étant donné le très bas prix de la main-d'œuvre allemande et la mauvaise qualité de ce charbon — qu'on ne renuierait même pas à écouler sur place — il n'y a rien de surprenant à ce qu'on vienne apporter cette houille chez nous et concurrencer le nôtre jusque sur le carreau de la fosse.

**UN INCENDIE A IWUY.**

Dans la soirée d'hier vers sept heures, le feu s'est déclaré dans les hangars de M. Elie Guides, cultivateur; tous les récoltes et instruments aratoires furent détruits.

Les pertes, qui sont évaluées à trois mille francs environ, ne sont couvertes par une assurance que jusqu'à concurrence de 2.000 francs.

**UN VOL AUDACIEUX A DUNKERQUE.**

Nous avons annoncé qu'un vol de bonneterie avait été commis au préjudice de M. Gesler, marchand à Bergues.

Ce vol fut commis à l'arrière d'une voiture entre Dunkerque et l'endroit dit « Les Sept Planètes ». Le soldat Henri Barthélemy, en permission à Saint-Pol-sur-Meuse, s'est vu offrir des gilets de Jersey par le nommé Pauxaux, dont nous avons annoncé l'arrestation. Pauxaux avait caché les effets volés sous sa table de cailloux, à 120 mètres des portes. C'est Barthélemy qui a dénoncé le voleur.

**LE VOLEUR INTERDIT D'ACHETER MONTRES ET BIJOUX.**

Nous avons relaté dernièrement qu'un incendie s'était déclaré à Epe-Sauvage, dans lequel aurait péri un enfant de huit ans. On vient d'arrêter le père, un nommé Mignot, qui est accusé d'être l'auteur de cet incendie.

LA TENTATIVE DE SUICIDE D'ANHIERS. — Nous avons signalé le transport à l'Hôtel-Dieu d'un journalier habitant Anhiers, qui avait tenté de se suicider en se tirant un coup de feu dans la figure. Ce journalier est un sieur Charles Guisnier. Il a la mâchoire supérieure fracturée et la gorge ouverte; son état est grave.

**UN ENFANT BRÛLÉ VIF A ANZIN.**

Un enfant de neuf ans, Lucien Vélain, demeurant chez ses parents, 3, rue du Grand-Cloître, à Anzin, a été brûlé par le feu, jeudi matin. Son état a été jugé très grave.

LE VOL DE VIEUX-CONDE. — En exécution de mandats d'amener, la gendarmerie de Conié a arrêté M. Hagenant, 21 ans, jardiner, et Alfred Joy, 23 ans, charbonnier, à Conié, sous l'inculpation de complicité dans le vol reproché au sieur Darois.

L'ECROTE DES BLOUTIERS A DOUAL. — Le sieur Basteyn, cet individu condamné récemment à quinze mois de prison par le Tribunal de Douai, pour avoir été complice de M. Gouache, à Douai, a été transféré à Lille. Basteyn était relâché par le Parquet de cette ville, pour se procurer au préjudice d'un bijoutier de la rue Masséna.

**PAS-DE-CALAIS**

UN AIGLON TUE A QUELQUES. — M. Dewilde, de Quelines, a tué, près du bois de cette commune, un aiglon d'un mètre d'envergure.

D'où venait cet aiglon? Serait-ce du pays qui nous envoie depuis quelques jours une neige abondante et un froid glacial? En tout cas, la présence du jeune oiseau de proie dans nos parages est chose rare et curieuse.

VOTRE INTERÊT EST D'ACHETER MONTRES ET BIJOUX, AU COIN DORE, 28, RUE NATIONALE, LILLE.

LE COUP DE HERITAGE CARVIN. — L'écrou de deux hommes accusés, déjà la présence aux environs de Bézuane, a fait une nouvelle victime à Carvin, où il se présente chez M. Gustavo Desmet, entrepreneur de terrassement, sous le nom de Pierre Lammont. Notre homme s'y prit de si habile façon qu'il persuada celui sur lequel il avait jeté son dévolu, qu'il était apparenté avec un sieur Jules De Yoes, qui venait de mourir en Belgique, lui laissant 60,000 francs. Et encore, cette somme n'était elle que la part qui lui revenait sur un héritage à partager entre sept personnes. Bref, pour les frais, l'intermédiaire se fit remettre 3 fr. 85, tout en indiquant que les papiers étaient entre les mains de M. Van de Steene, notaire à Essevelde.

Ni le message de l'heureuse nouvelle, ni l'officier ministériel n'ont donné signe de vie. M. Desmet, comprenant alors qu'il était dupe, a porté plainte à la gendarmerie.

**CONVOIS FUNEBRES**

Monsieur Jules-Desir-Jean FLEURY, ancien entrepreneur, époux de Madame FLEURY, décédé le 30 décembre 1908, dans sa 62<sup>e</sup> année. Vigiles, Samedi 1<sup>er</sup> janvier 1909, à 8 h. 1/2. Messe de convoi, dimanche 3 janvier 1909, à 9 heures. Service Solennel, lundi 4 janvier 1909, à 9 heures, église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Assemblée, 14, Grande Rue.

Monsieur VANDERBEEK, époux de Madame Charles-Louis MARTIN, décédé le 31 décembre 1908, dans sa 72<sup>e</sup> année, administré des Sacrements. Vigiles, Samedi 1<sup>er</sup> janvier 1909, à 8 heures. Convoi et Service Solennel, lundi 4 janvier 1909, à 9 heures, église Saint-Pierre, à Croix. — Assemblée, 20, rue de l'Ermitage, 19.

Monsieur Pierre DUTHOIT, veuf de Dame Roseline HAZEBROUCK, décédé à Roubaix, le 1<sup>er</sup> janvier 1909, dans sa 72<sup>e</sup> année, administré des Sacrements. Messe de Convoi, dimanche 3 courant, à 9 heures. Convoi et Service Solennel, Lundi 4 courant, à 9 heures et demi, église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — Assemblée, 52, rue de la Campagne, 52, à 9 h. 1/2.

Monsieur Emile DELATTRE, entrepreneur, décédé à Lannoy, le 1<sup>er</sup> janvier 1909, dans sa 62<sup>e</sup> année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennel, Mardi 2 courant, à 9 heures 1/2, église de Lannoy, sa paroisse. Assemblée, rue de Lille, — huit du Mois, jeudi 4 janvier, à 9 h. 1/2, au même lieu.

Monsieur Albert PARENT, époux de Madame CATTEAU, décédé à Tourcoing, le 1<sup>er</sup> janvier 1909, dans sa 41<sup>e</sup> année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennel, lundi 4 courant, à 9 heures, église Notre-Dame de Lourdes, à Tourcoing. — Assemblée, 20, rue de Rivoli, à huit heures trois quarts.

**MESSES ET OBITS**

Dame Marceline-Joséphine MANTEAU, veuve de Monsieur Jean-Baptiste SCHERPERLE, cuisinier depuis 40 ans chez M. le Grand-Dieu, à Roubaix, décédée le 6 décembre 1908, dans sa 81<sup>e</sup> année. Obit Solennel le Mercredi 3 janvier 1909, à 9 heures, église Saint-Sébastien, à Roubaix.

Monsieur André GUISLAIN, décédé à Tourcoing, le 3 janvier 1909, dans sa 37<sup>e</sup> année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennel, mardi 5 janvier 1909, à 9 heures, église Saint-François d'Assise.

Monsieur André GUISLAIN, décédé à Tourcoing, le 3 janvier 1909, dans sa 37<sup>e</sup> année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennel, mardi 5 janvier 1909, à 9 heures, église Saint-François d'Assise.

Votre Dieu n'est d'aucun secours.

**NORD**

LES ENNEMIS DES BÊTES. — Maîtres et ébénistes, l'œil fermé, 429 chevaux destinés à la boucherie furent saisis et conduits à Lille, pour être rendus à Roubaix, offrant aux passants le spectacle de leur misère.

Une économie véritablement stupéfiante leur ayant refusé toute nourriture, on peut voir les malheureux bêtes à plusieurs reprises au cours de la route et ne se relever que sous les coups de matraque des conducteurs.

Hier, après dîner, rue Saint-Gabriel, plusieurs chevaux faisant partie de ces convois, ne purent se relever, empêchant pendant un long moment la circulation du car V. O. le maquison chargé de la conduite de ces pauvres bêtes, avait aux spectateurs impressionnés qu'ils n'auraient pas manqué depuis deux jours.

Un peu de pitié pour ces pauvres chevaux ayant rendu parfois de grands services ne serait pas superflue.

**SALE D'ARMES AD. DUBAR**

Salle d'hydrothérapie, eau chaude et froide; Gymnastique; professeur M. Raphaël Vanmulle; Leçons à domicile.

**LES HOSPIES DE DOUAL.**

Il y a quelques mois, les représentants élus de l'arrondissement et de la ville de Douai ont nommé M. l'Intérieur, une démarche pour appuyer les administrateurs des Hospices de Douai, qui sollicitaient l'autorisation d'émettre une loterie.

En effet, à cette époque, des travaux urgents et d'une grande importance s'imposaient, tant à l'Hôtel-Dieu qu'à l'Hospice général.

Les Hospices de Douai avaient donc compté sur une loterie, que l'on paraissait disposé à autoriser. Une décision générale récente vient de faire renoncer à cet espoir.

L'Administration des Hospices devra-t-elle ne pas faire exécuter des travaux qu'elle a précédemment reconnus nécessaires?

Tel est le problème qui se pose pour elle et qu'elle résout, actuellement, son président, M. Deville. La solution reste à trouver.

**LE CAMBROLAGE D'UN CHATEAU.**

M. Boulesteix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel les nommés Dieudonné Hoocké, 19 ans, et Charles Drouillon, 19 ans, auteurs de cambriolage du château de M. Turbillon, à Louve-

Le grand Théâtre-Hippodrome. — Les deux représentations du Tour du Monde à pied, qui ont eu lieu en matinée et en soirée, vendredi, à l'Hippodrome, ont été très appréciées. Les deux héros de la course, M. Gaston Marché, à l'aise et vigoureux, et M. Gaston Marché, à l'aise et vigoureux, ont obtenu un franc succès. L'auteur, M. Gaston Marché, a vu avec plaisir introduit dans sa pièce, qui, forcément, a beaucoup de points de ressemblance avec les nombreux spectacles de ce genre, quelques situations nouvelles intéressantes.

Un étudiant parisien, Georges Darlet, apprend un beau jour qu'un oncle, décédé à San Juan Marini, lui a légué une fortune de 18 millions, mais à condition que, dans un délai de trois ans, il se rendra à pied au lieu du décès du testateur. A défaut de l'exécution de cette clause, la fortune doit revenir à un certain Mathias Rosenberg.

Georges Darlet a donc décidé de se rendre, accompagné d'un ami, Jules de Blémont, et du neveu de son oncle, avec son chien Moustache, forain, à l'étape du Tour du Monde à pied.

Le héros de la pièce voyage fatigué, et chaque fois que son compatriote Rosenberg lui expose les obstacles possibles sur sa route. Le sujet se complique d'un épisode sentimental qui en augmente l'intérêt et dont l'héroïne, Nadège Lovatine, fille d'un général russe déporté en Sibirie, délivrée par Darlet des poursuites d'un infâme comédien, trouve une vive reconnaissance et une tendre affection au jeune homme, dont, après plusieurs tragiques aventures, elle devient la fiancée.

Les péripéties du voyage sont tour à tour étonnantes et amusantes; l'intérêt y est soutenu du commencement à la fin. L'interprétation est mouvementée, animée et présente les caractères d'une couleur locale bien accentuée. Le public a applaudi avec entrain le tableau où les Trappeurs croient reconnaître la présence de leur grand esprit dans une grosse canne, celui où paraissent les Indiens Sioux (Pauxaux-Douze), et surtout la cérémonie d'un mariage et d'un banquet dans une cabane, dérivée par Darlet des poursuites d'un infâme comédien, trouve une vive reconnaissance et une tendre affection au jeune homme, dont, après plusieurs tragiques aventures, elle devient la fiancée.

Deux ballets, de beaux décors et une mise en scène bien vivante ajoutent au charme et à l'ensemble. Il n'est pas jusqu'au chien Moustache qui a soulevé des applaudissements bien mérités.

Une partie musicale, due à la composition de Richelieu, nous a été proposée par M. Rosenberg, directeur de la pièce. Elle est interprétée avec distinction, sous la direction de M. Albert Duhamel, par un orchestre composé des meilleurs éléments.

Le Tour du Monde à pied est un spectacle de famille vraiment intéressant, où les grands et les petits peuvent trouver à passer quelques heures agréables.

**LE TOUR DU MONDE A PIED.**

Le héros de la pièce voyage fatigué, et chaque fois que son compatriote Rosenberg lui expose les obstacles possibles sur sa route. Le sujet se complique d'un épisode sentimental qui en augmente l'intérêt et dont l'héroïne, Nadège Lovatine, fille d'un général russe déporté en Sibirie, délivrée par Darlet des poursuites d'un infâme comédien, trouve une vive reconnaissance et une tendre affection au jeune homme, dont, après plusieurs tragiques aventures, elle devient la fiancée.

**VOTRE INTERÊT EST D'ACHETER MONTRES ET BIJOUX.**

Nous avons relaté dernièrement qu'un incendie s'était déclaré à Epe-Sauvage, dans lequel aurait péri un enfant de huit ans. On vient d'arrêter le père, un nommé Mignot, qui est accusé d'être l'auteur de cet incendie.

**LA TENTATIVE DE SUICIDE D'ANHIERS.**

Nous avons signalé le transport à l'Hôtel-Dieu d'un journalier habitant Anhiers, qui avait tenté de se suicider en se tirant un coup de feu dans la figure. Ce journalier est un sieur Charles Guisnier. Il a la mâchoire supérieure fracturée et la gorge ouverte; son état est grave.

**UN ENFANT BRÛLÉ VIF A ANZIN.**

Un enfant de neuf ans, Lucien Vélain, demeurant chez ses parents, 3, rue du Grand-Cloître, à Anzin, a été brûlé par le feu, jeudi matin. Son état a été jugé très grave.

**LE VOL DE VIEUX-CONDE.**

En exécution de mandats d'amener, la gendarmerie de Conié a arrêté M. Hagenant, 21 ans, jardiner, et Alfred Joy, 23 ans, charbonnier, à Conié, sous l'inculpation de complicité dans le vol reproché au sieur Darois.

**PAS-DE-CALAIS**

UN AIGLON TUE A QUELQUES. — M. Dewilde, de Quelines, a tué, près du bois de cette commune, un aiglon d'un mètre d'envergure.

D'où venait cet aiglon? Serait-ce du pays qui nous envoie depuis quelques jours une neige abondante et un froid glacial? En tout cas, la présence du jeune oiseau de proie dans nos parages est chose rare et curieuse.

VOTRE INTERÊT EST D'ACHETER MONTRES ET BIJOUX, AU COIN DORE, 28, RUE NATIONALE, LILLE.

LE COUP DE HERITAGE CARVIN. — L'écrou de deux hommes accusés, déjà la présence aux environs de Bézuane, a fait une nouvelle victime à Carvin, où il se présente chez M. Gustavo Desmet, entrepreneur de terrassement, sous le nom de Pierre Lammont. Notre homme s'y prit de si habile façon qu'il persuada celui sur lequel il avait jeté son dévolu, qu'il était apparenté avec un sieur Jules De Yoes, qui venait de mourir en Belgique, lui laissant 60,000 francs. Et encore, cette somme n'était elle que la part qui lui revenait sur un héritage à partager entre sept personnes. Bref, pour les frais, l'intermédiaire se fit remettre 3 fr. 85, tout en indiquant que les papiers étaient entre les mains de M. Van de Steene, notaire à Essevelde.

Ni le message de l'heureuse nouvelle, ni l'officier ministériel n'ont donné signe de vie. M. Desmet, comprenant alors qu'il était dupe, a porté plainte à la gendarmerie.

**CONCERTS ET SPECTACLES**

ROUBAIX

UNE SEMAINE LYRIQUE AU THEATRE DE ROUBAIX (Fontenoy)

L'annonce d'une semaine lyrique au Théâtre de Fontenoy a ravi de joie les nombreux amateurs de musique qui encouragent les efforts si méritoires du directeur, M. Paul Douat.

Nous pouvons publier, aujourd'hui, la liste des spectacles qui seront représentés et l'indication des principaux artistes appelés à les interpréter. Le dimanche 10 janvier, en matinée, ce sera *Le Juif errant*, en soirée, *Le Châli*, (redoublé) et *Le Traviata*. Le jeudi 14, *Mignon*. Le dimanche 17, en matinée, *Rigoletto*, et, en soirée, *Les Cloches de Corneville*.

Les habitués du Théâtre de Fontenoy retrouveront avec plaisir, parmi les interprètes, Mme Walter Villa, chanteuse lyrique de l'Opéra Comique, si applaudie lors des dernières représentations, et M. Beccard, basse chantante, qui fut fort apprécié dans *Le Châli*. Ces deux artistes seront accompagnés de M. Haegens, ténor, et Mme Demorty, forte chanteuse; de M. Dearnis, ténor léger, etc.

Ajoutons que l'orchestre sera entièrement composé d'éléments roubaixiens.

**THEATRE HIPPODROME DE ROUBAIX**

Fêtes du Nouvel An. — Vendredi, samedi et dimanche, 1, 2, 3 janvier. Matinée et soirée, tous les jours. LE TOUR DU MONDE A PIED. Spectacle de famille. Tribu d'Indiens Sioux. Nombreux figurants. Ballet des Polichinelles et Poupées. Pour la première fois à l'Hippodrome: Ballet d'écrou lumineux. — La location est ouverte. 6807

**THEATRE DE ROUBAIX (FONTENOY)**

Direction: Paul Douat (5<sup>e</sup> année)

Vendredi 1<sup>er</sup> et dimanche 3 janvier, matinées à 3 h. et soirées à 8 h. Samedi 2, lundi 4 et jours suivants à 8 h. Bureaux à 7 h.